

SÉANCE DU 15 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quinze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette

Procuratior(s) :

M. COSCARAT Jean Michel donne pouvoir à M. CURUTCHARRY Antton, Mme JUANTORENA Annie donne pouvoir à Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti donne pouvoir à M. ITHURBURUA Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. COSCARAT Jean Michel, Mme JUANTORENA Annie, M. OLÇOMENDY Betti

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean-Paul

Date convocation : 08 juillet 2024- Date d'affichage : 08 juillet 2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL-NOMENCLATURE 7.1

Monsieur le Maire explique des crédits sont insuffisants à certains articles et propose de modifier le budget comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
212-Op196- agencement aménagement	6 000.00	021-Virement de la section de fonctionnement	71 800.00
2131-Op 198 bâtiments publics	- 1 300.00		
2151- Op 114 voirie	65 000.00		
2183- Op 203 matériel informatique	1 300.00		
275 : Dépôts et consignations	800.00		
	71 800.00		71800.00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
023	71 800.00		
615221 Bâtiments publics	- 71 800.00		
TOTAL DEPENSES	71 800.00	TOTAL RECETTES	71 800.00

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DÉCIDE de modifier le budget comme indiqué ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 18/07/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 18/07/2024

Le Maire,


Antton CURUTCHARRY
